



STANISLAS
AES 2019-2020

Cercle Sportif
stanislas

Cercle Sportif Stanislas

Section compétition

Cette section s'adresse à ceux qui veulent participer à des compétitions tout en trouvant un équilibre entre les études et la pratique d'une activité sportive. Cette activité demande un investissement et un engagement personnel (goût de l'effort, rigueur, esprit d'équipe).

Deux entraînements minimums par semaine sont vivement conseillés.

Nos exigences pour entrer en section compétition sont :

- Savoir nager le dos crawlé, la brasse et le crawl et avoir quelques notions de nage-papillon.
- Pour les enfants qui ont suivi les cours collectifs de natation, nous demandons le niveau dauphin. Dans tous les cas, les nageurs passeront un test pour valider leur niveau et ainsi être répartis dans un groupe.

Créneaux : ils seront déterminés en fonction du groupe de votre enfant

Petits : nés en 2007 et après

Grands : nés en 2006 et avant

Lundi :	20 h - 21 h (grands)	Samedi :	9 h 15- 10 h 30 (grands)
Mercredi :	14 h 30 - 15 h 45 (petits)		14 h 30 - 15 h 45 (petits)
	15 h 45 - 17 h (grands)		15 h 45- 17 h (grands)
Judi :	18 h - 19 h 30 (petits)		
Vendredi :	18 h - 19 h 15 (grands)		

Renseignements : à remplir en majuscule

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Adresse :

Courriel :

N° Tel 1 : N° Tel 2 :

Etablissement scolaire et classe de l'enfant :

Réinscription au Cercle Sportif Stanislas : OUI NON

Déjà nagé dans un autre club : OUI NON Lequel :

Montant de l'activité : 540 € (20€ d'adhésion obligatoire et 520 € de frais d'enseignement)

Nous rappelons que le Cercle Sportif Stanislas est susceptible de vous demander une participation financière lors des stages d'entraînements se déroulant pendant les vacances scolaires ou pour toutes autres manifestations nécessitant de fortes dépenses.

Rappel : Votre dossier ne sera validé que s'il est **COMPLET** (Certificat médical à fournir avant le 9 septembre 2019, chèque d'arrhes de 50 € (obligatoire) à l'ordre du Cercle Sportif Stanislas, reste de la cotisation à l'ordre du Cercle Sportif Stanislas en un ou plusieurs chèques ainsi qu'une photo d'identité.

Une réduction familiale peut être accordée sur la globalité des inscriptions en fonction du nombre de cotisants ;
2=-50€ ; 3=-150€ ; 4=-300€

Inscriptions à adresser au secrétariat des piscines du Cercle sportif

Aucun dossier ne sera récupéré sur le bord des bassins.

Contact : secretariat.piscines@stanislas.fr, Tel : 01 42 22 01 71 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

Date et signature des parents :